HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME HUITIÈME.

HISTOIRE

NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.

TOME HUITIEME.





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.



LE GRAND MULET .

J. Pauquet S.







LE BARDEAU .

J. B. Pauquet S.

HISTOIRE NATURELLE.

DES MULETS*.

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée : c'est néanmoins l'un des plus

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déja dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre, *De la dégénération des animaux*, et aussi à ce que j'en ai dit à l'article des *serins*, tome VI.

sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter ici le mulet (planche 1re), et le bardeau (planche 2), afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps ; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus

tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval*: ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus

* Comparez les figures, planches 1 et 2, du mulet et du bardeau, avec les figures du cheval et de l'âne, tome I, pages 8 et 115.

courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes : le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets; sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument, excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant

fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles [1]. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet [2], dont

[1] Voyez le tome VI de l'Histoire naturelle des oiseaux, article du *serin des Canaries.*

[2] Ce que je trouve dans différens auteurs au sujet des jumarts, me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son *Histoire du Vaudois*, année 1669, dit que, dans les vallées du Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts*; que quand ils sont engendrés par un taureau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*; et que quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif*; que ces jumarts n'ont point de cornes, et qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion, on croiroit que

il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention ; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent, ou du moins qu'ils ont existé ; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw, dans son *Histoire d'Alger*, dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache; qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne ; qu'il n'est capable que de peu de service; qu'il a la peau, la queue et la tête, comme la vache, à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance ; cependant, ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance, et comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête, qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire, dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi : il étoit mal sur ses longues jambes,

et ne marchoit pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge : le mulet avoit un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge ; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine ; mais elle étoit garnie de poils longs et touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis, huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner ; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu, et que nous allons

décrire en peu de mots. Il y en avoit deux, l'un mâle, et l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre, et sur-tout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire, la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux [1].

J'ai rapporté, dans le volume de l'Histoire naturelle, à l'article du chien [2], les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la

[1] Note communiquée par M. Daubenton, de l'académie des sciences.

[2] Tome I, page 307.

première année, ces jeunes animaux vivoient en paix et paroissoient s'aimer ; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire : la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur ; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'apperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces ; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure[1] que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime[2] dans les termes suivans : « Ce n'est pas que je prétende, d'une « manière décisive et absolue, que le renard « et la louve ne se soient jamais, dans aucun « temps ni dans aucun climat, mêlés avec le

[1] Tome I, page 311.
[2] Tome I, page 312.

« chien : les anciens l'assurent assez positi-
« vement pour qu'on puisse avoir encore sur
« cela quelques doutes, malgré les épreuves
« que je viens de rapporter ; et j'avoue qu'il
« faudroit un plus grand nombre de pareilles
« épreuves pour acquérir sur ce fait une cer-
« titude entière ». J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions ; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la Nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivans :

A Namur, le 9 *juin* 1773. «Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, etc., très-caressans, se couchant sur la

table et sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien est une espèce de mâtin braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois ; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher : en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits, le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hérisse contre ceux qui approchent; elle ne

reconnoît plus ses maîtres : elle étrangleroit le chien même, s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton, et la reconduire à sa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre à deux fois dans la cuisse ; ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisois mes remerciemens à M. de Boissy, et j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivans :

Namur, le 14 *juillet* 1773. « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que

j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois et que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savans ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours, quand je l'achetai d'un paysan qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuel-

lement, pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir si familière, que je pouvois la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison, sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien; car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle, comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats et aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'appercevoir qu'elle en vouloit aux moutons et aux chiennes, sur-tout si elles étoient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisois promener à la chaîne et muselée; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les

derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville : ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurloient affreusement de part et d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après, on s'apperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, et des dents très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur

de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien, qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts, et très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire..... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger : mais je parierois volontiers qu'en la gardant, elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu par ce détail à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la Nature, un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit, très-souvent dangereux : c'étoit par cette dernière

raison que j'avois séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, et suivoit son maître à peu près comme un chien : mais dès la seconde année il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étois donc assuré que ces animaux, quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode : car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; et le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avoit pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-

dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment. Le chien étoit dans l'état ordinaire ; il avoit toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui ; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné ; et quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'étoit la première chaleur de la louve ; elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge ; elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point apperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il

sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grace aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats. J'aurois bien desiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable : j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté *.

* Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait.

« Mylord comte de Pembroke me mande, dit « M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler, depuis plu-

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déja plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la

« sieurs jours, une louve et un gros mâtin; que la « louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans « la chambre de son maître, et constamment sous « ses yeux; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et « qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il « ajoute qu'un marchand d'animaux a eu, à quatre « reprises différentes, des productions de la louve « et du chien. Il prétend que le loup n'est autre « chose qu'un chien sauvage; et en cela il est d'ac- « cord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense « pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit « encore que la chienne du lord Clansbrawill, fille « d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait « des petits qui, selon son garde-chasse, seront « excellens pour le fusil. »

femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes: on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles et des enfans plus foibles et plus mal faits? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on anoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résul-

tats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'académie royale des sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'académie des sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'île Saint-Domingue ; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu..... Celui qui m'écrit est une personne

digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, et il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chûte, il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chûte forcée, ils étoient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-

à-dire, presque en naissant, et la mule dix heures après ; qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le Cabinet de la société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paroissoit être à terme et bien conformé ; que, par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires ; que la mule avoit les mamelles gonflées et remplies de lait ; que lorsque l'on apperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton, il avoit occasionné un renversement dans la matrice, et des déchiremens qui avoient occasionné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avoit

plusieurs exemples ; mais aucun des faits qui m'ont été transmis, n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet ; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux, paroîtroit l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire ; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds, et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure ; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées ; dès lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare,

qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvoient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étoient, comme les mulets, hors d'état de produire ; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un

mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devroit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèce mélangée; et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire, l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder

comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison ; tous, au contraire, peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux : le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an; et, dans le même espace de

temps, les souris, les mulots, les cochons d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; et en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire, dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différens de fécondité, ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de dimi-

nuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter ; le mulet sera non seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux ; ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval et de l'ânesse est, comme son père, moins puissant en amour, et moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau ; car

l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et sur-tout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfans : il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération, n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est, comme dans le figuier dont la séve est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans les femelles par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement

pour les calmer ; sans ce secours désagréable, elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir ; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour, n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en seroit plutôt une confirmation ; car à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes

les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir ; son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau ; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages ; on le voit par l'exemple des chats et des chiens,

qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule Nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées ! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté ; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

TABLE DES

De la fécondité

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
L'éléphant.....	à 30 ans......	à 30 ans......
Le rhinocéros..	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
L'hippopotame .	....	....
Le morse......	....	....
Le chameau....	à 4 ans.......	à 4 ans.......
Le dromadaire..	à 4 ans.......	à 4 ans.......
Le cheval......	à 2 ans $\frac{2}{1}$ *....	à 2 ans.......
Le zèbre......	à 2 ans.......	à 2 ans.......
L'âne.........	à 2 ans.......	à 2 ans.......
Le buffle......	à 3 ans.......	à 3 ans.......

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

RAPPORTS

des animaux.

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
2 ans......	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
....	1 petit....	vit 70 ou 80 ans.	
....	1 petit....		
9 mois	1 petit....		
1 an à peu près	1 petit....	vit 40 ou 50 ans.	
1 an à peu près	1 petit....	*idem*......	
11 mois ...	1, quelq. 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
11 mois ...	1, rarem. 2.	*idem*......	*idem*.
11 mois et plus	1, rarem. 2.	*idem*......	à 25 ou 30 ans.
9 mois	1 petit....	vit 15 ou 18 ans.	

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le bœuf.......	à 2 ans	à 18 mois.....
Le cerf........	à 18 mois.....	*idem*.........
Le renne	à 2 ans	à 2 ans ....
Le lama.......	à 3 ans	à 3 ans.......
L'homme......	à 14 ans	à 12 ans......
Les grands singes	à 3 ans	à 3 ans.......
Le mouflon....	à 18 mois.....	à 1 an........
Le saïga.......	à 1 an........	à 1 an........
Le chevreuil....	à 18 mois.....	à 2 ans.......
Le chamois.....	à 1 an........	à 1 an........
La chèvre et le bouc.	à 1 an........	à 7 mois......
La brebis et le belier.	à 1 an........	à 1 an........

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
9 mois	1, rarem. 2.	à 9 ans....	à 9 ans.
8 mois et pl.	1, rarem. 2.	vit 30 ou 35 ans.	
8 mois....	1 petit....	vit 16 ans..	
....	1, rarem. 2.	à 12 ans...	à 12 ans.
9 mois....	1, quelq. 2.		
....	1, quelq. 2.		
5 mois....	1, quelq. 2; peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans....	à 10 ou 12 ans.
5 mois....	1, quelq. 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
5 mois....	1, 2, quelquefois 3.	vit 12 ou 15 ans.	
5 mois....	1, 2, rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.	
5 mois....	1, 2, rarement 3, et jamais plus de 4.	à 7 ans....	à 7 ans.
5 mois....	1, quelq. 2; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans....	à 10 ou 12 ans.

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le phoque.....	....	....
L'ours.........	à 2 ans.......	à 2 ans.......
Le blaireau.....	....	....
Le lion.........	à 2 ans.......	à 2 ans.......
Les léopards et le tigre.	à 2 ans.......	à 2 ans.......
Le loup........	à 2 ans.......	à 2 ans.......
Le chien dans l'état de nature..	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.
L'isatis........	....	....
Le renard	à 1 an........	à 1 an........
Le chacal......	....	....

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
plus. mois. .	2 ou 3 petits.		
plus. mois. .	1, 2, 3, 4, et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
....	3 ou 4 petits.		
....	3 ou 4, une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans.	
....	4 ou 5, une seule fois par an.		
73 jours ou plus.	5, 6, et jusqu'à 9, une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
63 jours...	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans.
63 jours...	6 et 7.		
entre en chaleur en hiver; produit au mois d'avril.	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
....	2, 3 ou 4.		

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le chat dans l'état de nature.	avant 1 an	avant 1 an ....
La fouine......	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.
La martre	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.
Le putois......	à 1 an........	à 1 an........
La belette......	dès la première année.	dès la première année.
L'hermine	*idem*.........	*idem*.........
L'écureuil	à 1 an........	à 1 an........
Le polatouche..	....	....
Le hérisson....	à 1 an........	à 1 an........
Les loirs.......	dès la première année	dès la première année ......
L'ondatra......	....	....
Le desman.....	....	....
Les sarigues....	....	....

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
56 jours...	4, 5 ou 6..	à 9 ans....	à 9 ans.
comme les chats, dit-on, c'est-à-dire, 56 jours.	3, 4 et 6...	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
idem......	3, 4 et 6....	à 8 ou 10 ans.	*idem*......
idem......	3, 4 et 5...	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
....	*idem*......	*idem*......	*idem*......
....	*idem*......	*idem*......	*idem*......
entre en chaleur en mars, et met bas au mois de mai.	3 ou 4.....	*idem*......	*idem*......
....	3 ou 4.....		
40 jours environ.	3, 4 et 5..		
....	*idem*......	vit 6 ans...	
....	4, 5 ou 6..		
....	*idem*......		
....	4, 5, 6 et 7.		

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Les philandres..	....	....
Les cochons....	à 9 mois ou 1 an.	à 9 mois ou 1 an.
Les tatous......	....	....
Les lièvres.....	dès la première année.	dès la première année.
Les lapins......	à 5 ou 6 mois..	à 5 ou 6 mois.
Le furet,.......	dès la première année.	dès la première année.

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
....	4, 5 et 6.		
4 mois....	10, 12, 15, et jamais plus de 20; et produisent deux fois par an	à 15 ans...	à 15 ans.
....	4 petits, et produisent plusieurs fois par an.		
30 ou 31 jours.	2, 3 et 4, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
idem.....	4, 5 et jusqu'à 8, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	
40 jours...	5, 6, jusqu'à 9, et produit deux fois par an en domesticité.	produit pendant toute sa vie.	

NOMS des ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Les rats	dès la première année.	dès la première année.
Les mulots.....	*idem*.........	*idem*.........
Les souris......	*idem*.........	*idem*.........
Le surmulot....	*idem*.........	*idem*.........
Le cochon d'Inde	à 5 ou 6 sem...	à 5 ou 6 sem...

DURÉE de la gestation.	Nombre des petits que les mères font à chaque portée.	Age auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
5 ou 6 sem.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	produisent pendant toute leur vie.	
1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an.	*idem.*	
idem......	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	*idem.*	
....	Depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an.	*idem.*	
3 semaines.	produit huit fois par an: 1ère portée, 4 ou 5; 2de portée, 5 ou 6; et les autres, depuis 7, 8, jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans; produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur, se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle ; car il devroit se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèce mixte, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre

que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval; il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse, ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiroient point du tout si leurs

disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de Nature ; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendroit moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, et se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange ; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et

n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvriroit en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce: je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puis-

sance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume, d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet ; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons, pour un moment, un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parens au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déja du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre.

Dès lors le mulet et la mule, quoiqu'issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parens qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parens d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré, doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de

l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté, ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'ex-

périences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées ! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déja, doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître ; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie : l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la Nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisoit immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, et découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature !

Ces travaux consistent principalement en

observations suivies sur les différens sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à tous égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes.

Voilà donc déja deux sortes de jumarts; le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse il y avoit un animal portant les bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même

1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union [1]. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin [2], de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller

[1] Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Froslois en Bourgogne.

[2] A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

ensemble ; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés ; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens, quoique volontaires, et qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun ; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avoit une jument et un taureau qui habitoient dans la même étable, et qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois pendant plusieurs années, donnoient au maître de

ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années *, et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voya-

* Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, tome VII, p. 219, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument étant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

geur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau, s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et sur-tout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, sur-tout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction.

En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle,

et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, et avoit beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs, mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans qu'on s'en apperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père : elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête : on espère qu'elle réussira; car on en a un très-grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville; ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, don André Gomez de la Vega, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule, pour la présenter au roi.

ADDITION A L'ARTICLE DU CHEVAL *.

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, et le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec et chaud, qui paroît être la première patrie et le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever et de nourrir les chevaux en France et dans les contrées septentrionales comme on le fait dans les climats chauds : mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles, seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, et comment ils se conduisent et savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendans de l'homme.

* Tome I, page 8.

Suivant les différens pays et selon les différens usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment. Ceux de race arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie et en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe et du grain : on ne les nourrit ordinairement que de dattes et de lait de chameau, qu'on leur donne le soir et le matin ; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux et fort légers à la course. Ils tettent même les femelles chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient; et ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour et la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, sur-tout l'hiver, non seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus qui est épaisse et tissue de poil, et qui les tient chauds et les défend du serein et de la pluie. On prépare une place assez grande et spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec et uni, qu'on balaye et qu'on accommode fort proprement : on les y

attache, à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue pour les contenir tous, bien tendue et liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés, autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins serrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever et se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; et quand on les met dans des écuries, on les attache et on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les Persans, qu'ils l'observoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entre eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux

inquiets incommodent souvent leurs voisins lorsqu'ils sont serrés par escadrons. Pour litière, on ne leur donne en Perse que du sable et de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent et dorment aussi bien que sur la paille. Dans d'autres pays, comme en Arabie et au Mogol, on fait sécher leur fiente, que l'on réduit en poudre, et dont on leur fait un lit très-doux. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre, ni même à un ratelier; mais on leur met de l'orge et de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine et l'on ne fait guère de foin dans ce climat : on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, et en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, et bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride, et que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, et courent très-rapidement et d'un pas

très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houssine, et fort rarement l'éperon : si quelqu'un en veut user, il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement, ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées et cordelées : quelques petits coups de ce fouet suffisent pour les faire partir et les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que, quoiqu'ils soient très-bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse et grande taille; mais ils ont tous plus de force et de courage que de mine et de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, et qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière, du même côté; et, dans la jeunesse, on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément : ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter.

Mais l'Arabie, la Barbarie et la Perse, ne

sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux et bons chevaux : dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux danois, et la bonté de ceux de Suède, de Pologne, etc. En Islande, où le froid est excessif, et où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très-vigoureux, quoique petits; il y en a même de si petits, qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans. Au reste, ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval : leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; et lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, et on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres, et les laissent

là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers et plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries.

Ceux de Norvége ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille : ils sont jaunes pour la plupart, et ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques uns sont châtains, et il y en a aussi d'une couleur de gris de fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr; ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, et se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain roide et uni. Ils se défendent contre l'ours; et lorsqu'un étalon apperçoit cet animal vorace, et qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ses pieds de devant, et ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource; car l'ours lui saute d'abord sur le dos et le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer et de le dévorer.

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds et demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits et foibles. Ceux de la Nordlande occidentale sont d'une forme singulière : ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue et ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite et dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs, et jamais ferrés; ils sont bons, rarement rétifs et fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que, lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockholm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir et perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces.

L'excès du chaud et du froid semble être également contraire à la grandeur de ces ani-

maux. Au Japon, les chevaux sont généralement petits; cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, et ce sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, et il en est à peu près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle et nerveuse, qu'ils sont bons à la main, et de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, et les rendre propres à toutes sortes de marches.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs et chauds, dégénèrent et même ne peuvent vivre dans les climats et les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck et en Tartarie dans notre continent, et depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent : ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existoit pas dans ce nouveau continent lorsqu'on en a fait la découverte : et l'on peut s'étonner

avec raison de leur prompte et prodigieuse multiplication ; car, en moins de deux cents ans, le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe, s'est si fort multiplié, et particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix. Frézier dit que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, et qu'ils les ménagent si peu pour le service et le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue. Les chevaux que les Européens ont transportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines, y ont aussi prodigieusement multiplié.

En Ukraine et chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don et le Nieper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige : ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher et manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de

chevaux, ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne; et ce n'est que dans les temps des hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages, qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux abandonnés, pour ainsi dire, à eux-mêmes, quelques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société, et qui obéissent de concert au commandement de quelqu'un d'entre eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter: ce chef commande aussi l'ordre et les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant et toujours alerte: il fait souvent le tour de sa troupe; et si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule, et lui fait prendre sa place. Ces animaux, sans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu près comme notre cavalerie. Quoi-

qu'ils soient en pleine liberté, ils paissent en files et par brigades, et forment différentes compagnies sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-chef occupe ce poste encore plus fatigant qu'important pendant quatre ou cinq ans; et lorsqu'il commence à devenir moins fort et moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, et qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, et le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres, et s'en fait obéir *.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres, et s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais : chaque troupe prend un canton différent de la forêt

* Extrait d'un mémoire fourni à M. de Buffon par M. Sanchez, ancien premier médecin des armées de Russie.

pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, et n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, et vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, et leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; et ces animaux, après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, et se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons et vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures. Ils se portent à merveille et sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continuel qu'on leur fait faire l'hiver, et le peu de nourriture qu'on leur donne, leur font bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme

les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent.

Ces chevaux qui vivent en troupes et souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques et les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages et si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés et bien proportionnés : ils sont vifs et infatigables, d'une force et d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne et bien prise. On en prend quantité avec des piéges et des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainsi pris sont ombrageux. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales privées, sont devenus si farouches

dans les bois, qu'il est difficile de les aborder, et ils appartiennent à celui qui peut les prendre : ils sont ordinairement si revêches, qu'il est très-difficile de les domter. Dans la Tartarie, sur-tout dans le pays entre Urgenz et la mer Caspienne, on se sert, pour chasser les chevaux sauvages qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés pour cette chasse : on les accoutume à prendre l'animal par la tête et par le cou, tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise à l'oiseau. Les chevaux sauvages du pays des Tartares Mongoux et Kakas ne sont pas différens de ceux qui sont privés : on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paroisse aussi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses; et lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent et les forcent à prendre la fuite. On trouve encore au Congo des chevaux sauvages en assez bon nombre. On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-Espérance; mais on ne les

prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse.

J'ai dit, à l'article du cheval, que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, et ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, et qui pourroient en même temps laisser croire que le mâle et la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme et dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, et que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit que, dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce : mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, et ce que j'ai dit de l'unité, doit s'entendre seulement de la plus grande facilité qu'a la

femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différens mâles. Nous avons discuté ce point avec grande attention dans l'article du serin *, et dans ce volume à l'article du mulet, en sorte que, quoique la femelle paroisse influer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pure et de la rendre plus parfaite.

* Histoire naturelle des oiseaux, tome VI.





LE CHEVAL D'ESPAGNE.

J. Pauquet S.

DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit, d'après quelques voyageurs, qu'il y avoit des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. « J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à « l'autre, sans y avoir rencontré de chevaux « sauvages, et l'on m'a même assuré qu'on « n'en avoit jamais entendu parler ; et à l'é- « gard des chevaux domestiques et nés dans « l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un « petit nombre pour la monture des per- « sonnes d'un certain rang ; et même, plu- « tôt que de les propager dans l'île même, « on fait venir la plupart des chevaux dont « on a besoin, des terres du cap de Bonne- « Espérance, où ils sont en grand nombre, « et où on les achète à un prix modéré. Les « habitans de l'île prétendent que, si l'on en « nourrissoit un plus grand nombre, cela « seroit préjudiciable à la pâture des bœufs « et des vaches, dont la compagnie des

« Indes tâche d'encourager la propagation;
« et comme il y en a déja deux mille six
« cents, et qu'on veut en augmenter le
« nombre jusqu'à trois mille, il n'est pas
« probable qu'on y laissât vivre des chevaux
« sauvages, d'autant que l'île n'a que trois
« lieues de diamètre, et qu'on les auroit au
« moins reconnus, s'ils y eussent existé.
« Il y a encore un petit nombre de chèvres
« sauvages qui diminuent tous les jours; car
« les soldats de la garnison les tuent dès
« qu'elles se présentent sur les rebords ou
« bancs des montagnes qui entourent la val-
« lée où se trouve le fort de James; à plus
« forte raison tueroient-ils de même les che-
« vaux sauvages, s'il y en avoit.

« A l'égard des chevaux sauvages qui se
« trouvent dans toute l'étendue du milieu de
« l'Asie, depuis le Wolga jusqu'à la mer du
« Japon, ils paroissent être, dit M. Forster,
« les rejetons des chevaux communs qui sont
« devenus sauvages. Les Tartares, habitans
« de tous ces pays, sont des pâtres qui vivent
« du produit de leurs troupeaux, lesquels
« consistent principalement en chevaux,
« quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, des

« dromadaires et des brebis. Il y a des Calmoucks ou des Kirghizes qui ont des troupes « de mille chevaux, qui sont toujours au « désert pour y chercher leur nourriture. Il « est impossible de garder ces nombreux « troupeaux assez soigneusement pour que « de temps en temps il ne se perde pas « quelques chevaux qui deviennent sauvages, « et qui, dans cet état même de liberté, ne « laissent pas de s'attrouper ; on peut en « donner un exemple récent. Dans l'expédition du czar Pierre Ier contre la ville « d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de « l'armée au pâturage ; mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous : « ces chevaux devinrent sauvages avec le « temps, et ils occupent actuellement le « *step* (désert) qui est entre le Don, l'Ukraine et la Crimée; le nom tartare que « l'on donne à ces chevaux en Russie et en « Sibérie, est *tarpan*. Il y a de ces tarpans « dans les terres de l'Asie qui s'étendent « depuis le 50e degré jusqu'au 30e de latitude. Les nations tartares, les Mongoux « et les Mantchoux, aussi-bien que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la chasse pour

« en manger la chair. On a observé que ces « chevaux sauvages marchent toujours en « compagnie de quinze ou vingt, et rarement « en troupes plus nombreuses : on rencontre « seulement quelquefois un cheval tout seul; « mais ce sont ordinairement de jeunes che- « vaux mâles, que le chef de la troupe force « d'abandonner sa compagnie, lorsqu'ils sont « parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner « ombrage : le jeune cheval relégué tâche « de trouver et de séparer quelques jeunes « jumens des troupeaux voisins, sauvages ou « domestiques, et de les emmener avec lui, « et il devient ainsi le chef d'une nouvelle « troupe sauvage. Toutes ces troupes de tar- « pans vivent communément dans les dé- « serts arrosés de ruisseaux et fertiles en « herbages ; pendant l'hiver, ils cherchent « et prennent leur pâture sur les sommets « des montagnes, dont les vents ont emporté « la neige : ils ont l'odorat très-fin, et sentent « un homme de plus d'une demi-lieue ; on « les chasse et on les prend en les entourant « et les enveloppant avec des cordes enlacées. « Ils ont une force surprenante, et ne peuvent « être domtés lorsqu'ils ont un certain âge,

« et même les poulains ne s'apprivoisent que « jusqu'à un certain point; car ils ne perdent « pas entièrement leur férocité, et retiennent « toujours une nature revêche.

« Ces chevaux sauvages sont, comme les « chevaux domestiques, de couleurs très-« différentes ; on a seulement observé que le « brun, l'isabelle et le gris de souris, sont les « poils les plus communs : il n'y a parmi « eux aucun cheval pie, et les noirs sont « aussi extrêmement rares. Tous sont de « petite taille ; mais la tête est, à proportion, « plus grande que dans les chevaux domes-« tiques. Leur poil est bien fourni, jamais « ras, et quelquefois même il est long et « ondoyant : ils ont aussi les oreilles plus « longues, plus pointues, et quelquefois ra-« battues de côté. Le front est arqué, et le « museau garni de longs poils ; la crinière « est aussi très-touffue, et descend au-delà « du garrot : ils ont les jambes très-hautes, et « leur queue ne descend jamais au-delà de « l'inflexion des jambes de derrière; leurs « yeux sont vifs et pleins de feu. »

ADDITION AUX ARTICLES

DE L'ANE[1] ET DU ZÈBRE[2].

L'ANE domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe ; en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre, qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et sur-tout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en

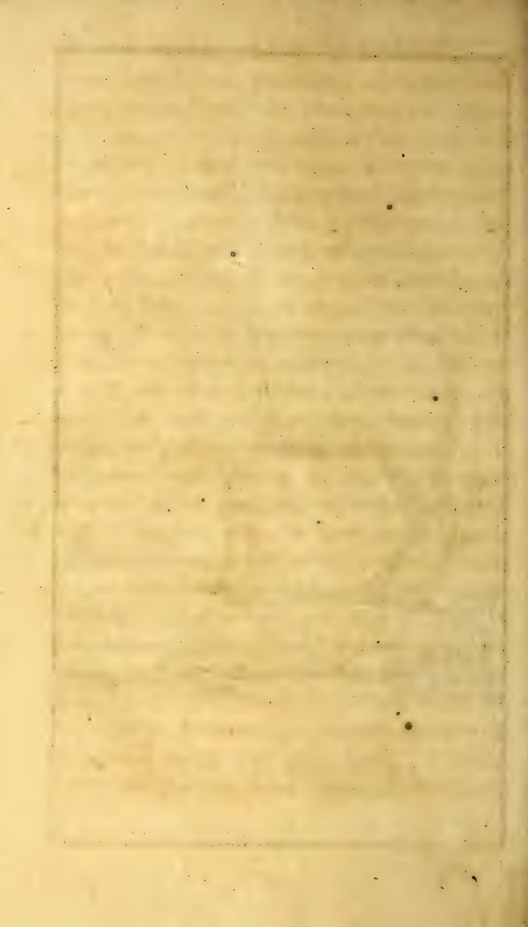
[1] Tome I, page 115.

[2] Tome V, page 114.



LE ZEBRE FEMELLE.

J. Pauquet. S.



Barbarie qu'à Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal, qui, tant par la variété de ses couleurs, que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semble au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval : car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il est d'une figure si élégante, que quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards; et ce qui paroît confirmer mon opinion, c'est que dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paroissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés,

sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès; ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle, âgé de quatre ans, qui y étoit alors,

ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur*, n'a pas été présenté à des jumens ; peut-être aussi étoit-il trop jeune : d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentoit ; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la Nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai*, et dont nous avons parlé, pourroit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre ; car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daouurie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux et des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les

* Histoire naturelle, tome V, page 116.

accoutumer à porter des fardeaux. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre; et ils ajoutent qu'ils sont comparables, pour la figure, la grosseur et la couleur, à un cheval bai clair, excepté la queue, qui est comme celle d'une vache, et les oreilles, qui sont fort longues. Si ces voyageurs, qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de czigithai et de zèbre : quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce, ou du moins d'espèces très-voisines ; le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y

auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie *. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai ; car il paroît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai constituassent quatre espèces; et, dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légéreté de ces onagres, et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai sont tous du même genre, et forment trois ou

* Histoire naturelle, tome V, page 116.

quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont, de temps immémorial, réduites en domesticité; ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

DU CZIGITHAI,
DE L'ONAGRE,
ET DU ZÈBRE.

On peut voir dans l'article précédent les doutes qui me restoient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

« On trouve dans le pays des Tartares Mongoux une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, et un autre animal appelé *czigithai;* ce qui, dans la langue Mongoux, signifie *longue oreille.* Ces animaux vont par troupes : on en voit quelques uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie

et dans le grand désert *Gobée* (ou Cobi); ils sont en troupes de vingt, trente et même cent. La vîtesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes les nations tartares en conviennent: une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomtable. Un Cosaque ayant attrapé un de ces jeunes czigithais, et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper, ou se soustraire à l'obéissance.

Chaque troupe de czigithais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigithai-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul reconnoître le danger; et dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet suivi de sa troupe: mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe, n'étant plus conduite, se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

Les czigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, et dans celui qu'on appelle *Gobée*: c'est une espèce

moyenne entre l'âne et le cheval ; ce qui a donné occasion au docteur Messchermidt d'appeler cet animal *mulet fécond de Daourie* *, parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille ; la tête est un peu lourde ; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets ; le poitrail est grand, quarré en bas et un peu comprimé. La crinière est courte et hérissée, et la queue est entièrement semblable à celle de l'âne ; les cornes des pieds sont petites : ainsi le czigithai ressemble à l'âne par la crinière, la queue et les sabots. Il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante, dans ces animaux, est le brun jaunâtre. La tête, depuis

* La *Daourie* est une province russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des anciens.

les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve jaunâtre ; l'intérieur des jambes est de cette même couleur ; la crinière et la queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande de brun noirâtre, qui s'élargit sur le train de derrière, et se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long et ondoyé ; mais en été il est ras et poli. Ces animaux portent la tête haute, et présentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regardent leur chair comme une viande délicieuse.

Outre les tarpans ou chevaux sauvages, et les czigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve, dans les grands déserts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason, et dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal que les Kirghises et les Calmoucks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paroît être l'*onager* ou l'*onagre* des auteurs, et qui semble faire une nuance entre le czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes de *Tamanda*, et ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les con-

fins de la Perse et des Indes. Ils courent avec une vîtesse incroyable ; on n'a jamais pu venir à bout d'en domter un seul, et il y en a des troupeaux de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigithais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même couleur traverse le garrot et descend sur les épaules. Leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne ; mais les oreilles sont moins grandes et moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci au contraire est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges, et d'une teinte foible et blanchâtre ; on a même peine à reconnoître et distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques indivi-

dus qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre: cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux et plus obéissans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches, et s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture; et on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avois dit, page 94, qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder;

ce fait, qui m'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été mal informé sur ce fait; le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre : mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Mylord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne-Espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux : mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Mylord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre : la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de mylord Clive, et lui a été confirmée par mylord Clive fils. Mylord Pitt

a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans :

« Feu mylord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, et qui avoit été produit par le stratagême suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre : mylord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle ; ce qui réussit si bien, qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

« J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on m'a dit que la mère étoit morte, et que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de mylord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté. »

Je ferai cependant sur ces faits une légère observation; c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois. Il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument : mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi-bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourroit tenter ces accouplemens avec succès.

DU KWAGGA,

OU

COUAGGA.

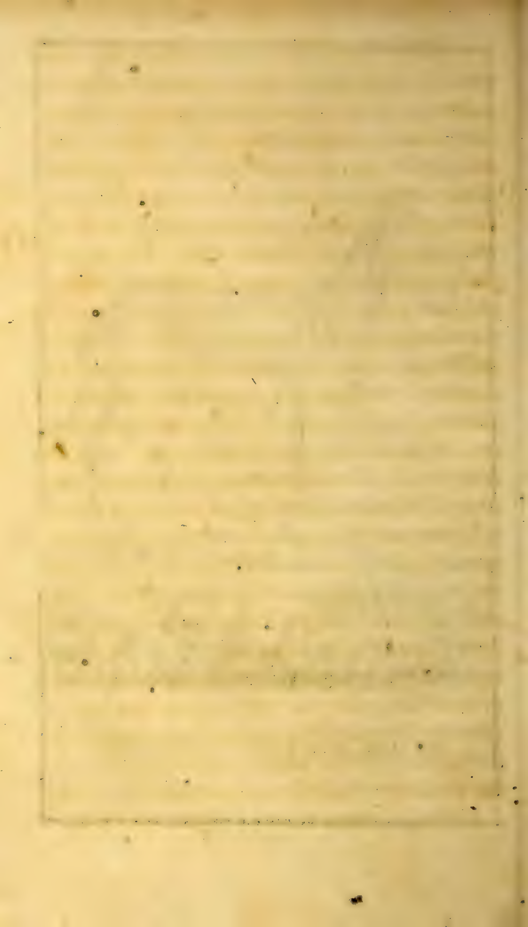
Cet animal, dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes où il est question de l'onagre et du zèbre, me paroît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages, imprimée en Hollande.

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal, et même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par



LE KWAGGA ou COUAGGA.

J. Pauquet S.



ordre du gouverneur du cap de Bonne-Espérance ; il est dit que les voyageurs virent, entre autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes et des *quachas*. La signification de ce dernier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée, le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun foncé, et, comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, et, allant en diminuant, elles disparoissent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, et il est

presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur: la corne des pieds est noire; sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile: car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes et forts: il est vrai qu'ils sont méchans, ils mordent et ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pieds, et quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer: ils marchent en troupes, souvent au nombre de plus de cent; mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seroient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon l'Africain et Marmol l'assurent positivement; et ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal : ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres, et produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux, d'autres

animaux féconds capables de faire souche; et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et les ânes. Ainsi je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure et les caractères, tiennent quelque chose des deux espèces dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître; car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères: il poussa son cheval entre ces deux troupes; et un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, et fort éloigné de toute habitation: ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain, faute de lait pour le nourrir, et il le laissa courir où il voulut. Il en a

actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain ; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute sa crue, si ce n'est dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans la tête, qui est, à proportion, un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah*, *kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne ; mais elle déplaît aux paysans hollandois par son goût fade.

Le poulain, qui est ici représenté, avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces et trois lignes ; le train de devant étoit haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière étoit plus bas

d'un pouce; sa queue étoit longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit, en premier lieu, que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien*, et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.





LE GNOU ou NIOU.

J. Pauquet S.

DU GNOU,

OU

NIOU *.

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun naturaliste : mylord Bute, dont on connoît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *feva-heda* an *bos-buffel*, *animal de trois pieds et demi de hauteur*, *à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance*. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom

* *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire, *niou*.

de *noû*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou* : il a tout le poil d'un brun très-foncé ; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe ; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays : celui qui est à la ménagerie du Cap, paroît assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin, que nous donnons ici, étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des

Hollandois, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vîtesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda ;* car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance

trois espèces de bœufs : 1°. notre bœuf commun d'Europe ; 2°. le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe ; 3°. le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique ; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée *. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775 ; elle étoit âgée de trois ans : elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle ; il les éleva tous deux, et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap ; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux ; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même

* On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes. Elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, et, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pieds : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler, est assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminoit comme les bœufs : elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud ; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim, ou plutôt d'un âne ; elle avoit au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces. La tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle étoit com-

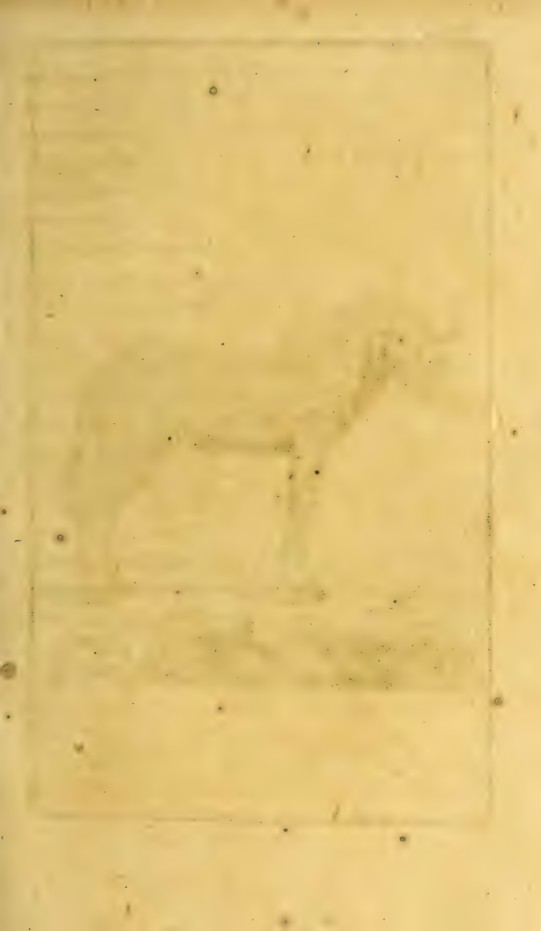
primée des deux côtés ; et vue de face, elle paroissoit étroite. Le muffle étoit quarré, et les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du bœuf commun. Les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun noir, et paroissoient avoir un air de férocité et de méchanceté, que cependant l'éducation et la domesticité avoient modifié dans l'animal. Les oreilles étoient d'environ cinq pouces et demi de longueur, et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure ; leur forme étoit cylindrique, et leur couleur noire. Le corps étoit plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée; en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient musculeuses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée et relevée, mais applatie vers la queue, comme

celle du cheval. Les pieds étoient légers et menus ; ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés et de couleur noire. La queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes et hérissés, en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre, et la pointe noire ou brune ; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure ; et sous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril : les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer,

les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande ; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XVe volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.





LE GNOU *d'Après M. Allamand .*

J. Pauquet Sc.

DU GNOU,

Par M. le professeur ALLAMAND.

LES anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres. Par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde ; c'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région : on en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve ; la figure que j'en donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir ; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'en-

vie de connoître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues, à travers des régions incultes, et sans autre provision pour sa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au cabinet de notre académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement, et se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à peu près de la grandeur

d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus ; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces ; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe per-

pendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces ; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs ; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu comme celui de ce dernier animal ; les sabots en sont noirs, unis, et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il en a huit à

l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête et faisoit des efforts pour blesser avec ses cornes la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés ; et il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort et vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abissinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel*, ajoutée aux *Voyages de Lobo*, on lit ce passage : « Il y a encore dans

« l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont « les crins et la tête comme nos chevaux, et « hennissent de même ; mais ils ont deux « petites cornes toutes droites, et les pieds « fourchus comme ceux du bœuf. Les Caffres « appellent ces animaux *empophos.* »

Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit :

« *Le taureau-cerf.* Cet animal se trouve « en Éthiopie et dans les Indes. Il est privé ; « les Indiens s'en servent pour voiturer leurs « marchandises, principalement le poivre, « qu'ils transportent d'un pays à un autre, « dans des sacs faits en forme de besaces. Ils « tirent du lait de ces animaux, et en font « du beurre : nous en mangions aussi la

« chair après les avoir égorgés, comme font « les chrétiens; pour les païens, ils les as- « somment. Cette même bête, dans l'Éthio- « pie, est sauvage et ne s'apprivoise pas.

« Ce taureau-cerf ne seroit-il point le che- « val cornu et à pieds fendus de Lobo ? Ils se « trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous « les deux ressemblent, à divers égards, au « cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire, « au gnou. Il est vrai que, quoique les ani- « maux des Indes soient assez connus jus- « qu'à présent, personne n'a dit qu'il y en « eût qui ressemblassent à celui dont il est « question ici, et qui doit cependant y être, « si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, « dans un pays aussi habité que l'Inde, la race « ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par « le nombre des chasseurs qui ont travaillé à « les prendre ou à les tuer, soit pour les faire « servir de bêtes de somme, soit pour les « manger ? D'ailleurs est-il bien certain que « cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne « se soit pas retiré dans des lieux éloignés et « solitaires, afin d'y être plus en sûreté ? Il « y a dans les déserts de la province de la « Chine nommée *Chensi*, un animal qu'on

« appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être « qu'une espèce de cerf, guère moins haut « que les petits chevaux des provinces *Se-* « *Tchuen* et de *Yun-Nane*. J'ai peine à croire « que la taille seule ait suffi pour faire don- « ner à un cheval le surnom de *cerf*. Le gnou « ressemblant, par sa tête et par ses cornes « au taureau, par sa crinière et par sa queue « au cheval, et par tout le reste de son corps « au cerf, il réunit tous les caractères qui « peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* « par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chi- « nois. »

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par-là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des

épaules, et qui n'est pas grande; Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore *, tel qu'il a été rendu par Rhodomanus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en

* Quinetiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret.

faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légéreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes ?

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il

a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici, me paroît plus conforme à la Nature que celui de ma planche 6 ; les cornes sur-tout me semblent être mal représentées dans celle-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau, me paroît factice : en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci ; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

ADDITION AUX ARTICLES

DU BŒUF [1], DU BISON, DU ZÉBU ET DU BUFFLE [2].

Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'île de France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, et, après quelques générations, sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar, qui en avoient d'une grandeur étonnante.

[1] Tome I, page 150.

[2] Tome V, page 24.

Le bison dont nous donnons ici la figure, et que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortoit point, et où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée, n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendans comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paroissent nues dans la gravure, ne le sont que dans certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paroissoit d'un brun couleur de suie, au lieu que, sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair,

varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce ; il se laissoit toucher et caresser par ceux qui le soignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe ; Gesner a même dit qu'il en existoit de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans son *Voyage de Russie à la Chine*, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs, et l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description * dans notre ouvrage ; et, après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par

* Tome V, page 45 et suivantes.

tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement : mais j'ai présumé que ce grognement n'étoit pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure, ne faisoit jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causoit quelque douleur vive, il ne se plaignoit pas, en sorte que son maître disoit qu'il étoit muet; et on peut penser que sa voix se seroit développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes, où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes : c'est sur-tout dans les parties méridionales de l'île, où les pâturages ne sont point

abondans, et dans les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux sont non seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable.

Les bœufs et les vaches de Norvége sont en général fort petits; ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norvége: différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques beliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces beliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger. Ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des

cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait. Elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-Ayres et à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers, et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte

courroie de cuir. Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Bresil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollasse et désagréable au goût : ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on les nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Serrelionne, on voit, dans les bois et sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en seroit infini si les Européens et les Nègres ne leur faisoient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela et de Tremecen, et dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des

autres provinces de l'Afrique; ils ont une bosse sur le dos : les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts ; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages ; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer, qui est environnée de bois : cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles, et se vendent fort cher.

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur. Le zébu, quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux dans « les parcs de M. le duc de Richemond, de « M. le duc de Portland, et dans d'autres « parcs ; ils y multiplioient et faisoient des « veaux tous les ans, qui étoient les plus « jolies créatures du monde : les pères et mères

« venoient de la Chine et des Indes orien-
« tales. La loupe qu'ils portent sur les épaules
« est une fois plus grosse dans le mâle que
« dans la femelle, qui est aussi d'une taille
« au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu
« tette sa mère comme les autres veaux tettent
« les vaches ; mais le lait de la mère zébu
« tarit bientôt dans notre climat, et on achève
« de les nourrir avec de l'autre lait. On tua
« un de ces animaux chez M. le duc de Riche-
« mond ; mais la chair ne s'en est pas trou-
« vée si bonne que celle du bœuf *. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit, sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le bacha de la province envoyoit au roi, et qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses, et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu et

* Extrait d'une lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

plus gras que les bisons et les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle [1] ; nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, sur-tout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paroissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat [2], et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution ; car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niébuhr rapporte, au sujet des buffles domestiques, « que dans « quelques endroits, comme à Basra, on a « l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, « de lui fourrer la main jusqu'au coude dans

[1] Tome V, page 24.

[2] J'ai dit ailleurs que les buffles réussiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin.

« la vulve, parce que l'expérience a appris « que cela leur faisoit donner plus de lait » ; ce qui ne paroît pas probable : mais il se pourroit que la femelle du buffle fît, comme quelques unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps ; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large : il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois ; et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres ; et lorsqu'il apperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissemens affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur ; il est moins à craindre dans la plaine. Il a le poil roux et noir en quelques endroits. On en voit de nombreux troupeaux.

DES BŒUFS.

Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches et taureaux. On m'avoit assuré, et j'ai dit (tome I, page 179), qu'elles tombent à l'âge de trois ans, et qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus. Ce fait n'est vrai qu'en partie; il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, et, au moindre frottement, elle tombe; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, et n'est pas remplacée par une autre: c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux,

des bœufs et des vaches, et, chaque année suivante, un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement et l'addition d'une nouvelle lame conique de corne, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, et qui pousse le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, et que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure, qui s'ouvre par une fissure longitudinale et tombe au premier frottement. Le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, et poussent la corne triennale plus avant, et le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable : il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs et les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette précaution, ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entre eux par les cornes, et cela parce que la déman-

geaison qu'ils y éprouvent, les force à chercher les moyens de la faire cesser. Ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils, qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux. »

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes, et ne tombent jamais en entier que par accident, et quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur ; et lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours ; et quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, et l'animal est écorné pour toute la vie.





LE BISON.

L. Paquet S.



LA TÊTE DU BISON MUSQUÉ.

J. Pauquet S

DE L'AUROCHS,

ET

DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étoient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre ; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa *Description de la Moldavie* (partie Ire, chap. VII). « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun ; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues : ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut,

et leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors. Cet animal est d'un naturel farouche : il est très-léger à la course ; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par Pragosh, le premier prince du pays ». Et comme le bison s'appelle en polonois, *zurb*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison ; car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le *zimbr* se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique, et les bœufs à bosse de l'Asie, ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne

se mêlent, et que, par ce mélange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes, qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, et quelquefois de trois pieds et demi; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable, en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous donnons ici la figure (planche 5) d'une tête qui nous a été communiquée par un savant de l'université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué;* et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix (tome III, page 132). On

voit, par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure dans ce volume, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés, près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil, ou plutôt la laine sous le cou et le ventre, descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen, comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leur extrémité est de deux pieds cinq pouces et demi : la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été

donnée par le P. Charlevoix. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, page 137 de ce volume, que m'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs, et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et, parmi les pairs anglois, le comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la fuite, et courent avec une vîtesse étonnante ; et lorsqu'on veut s'en procurer quelques uns, on est obligé de les tuer à coups de fusil : mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger ; car si

on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs, et les perceroit de ses cornes, s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations lorsque la faim et la disette, en hiver, les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs ; ils sont blancs sur le corps, et ont le museau et les oreilles noires ; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les cornes plus belles ; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les femelles environ quatre cents ; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit : *Gignere solet ea silva boves candidissimos, in formam leonis jubam habentes, etc.* (Descript.

regni Scotiæ, *fol. xj*). Or, à présent, ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par-là devenus différens de tous les bisons qui nous sont connus.

DU BUFFLE.

J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsignor Caëtani, de Rome; cet illustre prélat y a joint une critique très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étoient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnoissance, en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que, « quoique le buffle soit « aujourd'hui commun en Grèce et domes- « tique en Italie, il n'étoit connu ni des « Grecs, ni des Romains, et qu'il n'a jamais « eu de nom dans la langue de ces peuples; « que le mot même de *buffle* indique une « origine étrangère, et n'a de racine ni dans « la langue grecque, ni dans la latine. . . .

* Tome V, page 24.

« que c'est mal-à-propos que les modernes « lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, « en grec et en latin, indique, à la vérité, un « animal d'Afrique, mais très-différent du « buffle, comme il est aisé de le démontrer « par les passages des auteurs anciens; qu'en- « fin, si l'on vouloit rapporter le bubalus à « un genre, il appartiendroit plutôt à celui « des chèvres ou gazelles qu'à celui du bœuf « ou du buffle. »

Monsignor Caëtani observ « que Robert Etienne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étoient nommés d'un nom presque semblable au nom italien *bufalo : Bupharus dicitur terra quæ arari facilè potest; nam* pharos *aratio est, sed et bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébroit après les mystères en immolant un bœuf, dont le sacrifice mettoit tellement fin à tout car-

nage, que l'on condamnoit jusqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunisus*, que Bérose dit *nabunisus*, comme nous l'enseignent Scaliger, *De emendatione temporum*, *cap. VI*, et les fragmens de Bérose. De même la parole grecque *mneymon* se changeoit en *mleymon;* on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon*, *litt. N:* d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire et se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon antiquit. Rom. litt. L,* dit: « Les Romains « employèrent souvent la lettre *l* en place de « l'*r*, à cause de la plus douce prononciation « de la dernière, d'où Calpurnius, au vers 39 « de sa première églogue, met *flaxinea* au lieu « de *fraxinea* »; et il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*. Enfin Moréri, dans son Dictionnaire, lettre *R*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de

caper. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus ;* d'où il suit que ce mot a une racine dans la langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De causis linguæ latinæ*, qu'il fut un temps où, au lieu de la lettre *f*, on écrivoit et on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges ;* on trouve aussi dans Cicéron, *fremo* qui vient du grec *bremo ;* et enfin Nonius Marcellus, *De doctorum indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, et les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine de mots latins corrompus ; elle a souvent changé en *f* le *b* latin : c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus ; tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus ;* et, comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus ;* ce qui prouve la racine du nom *buffle* dans les langues grecque et latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici

la plus belle érudition ; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de *buffle* de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs ; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun. Quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, et non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, « que le buffle, natif « des pays les plus chauds de l'Afrique et des « Indes, ne fut transporté et naturalisé en « Italie que vers le septième siècle », Monsignor Caëtani observe « que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud et aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais et dans l'eau, où il se plonge volontiers pour se rafraîchir ; ressource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-

même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas aussi amant de l'eau que le buffle? Les marais pontins et les maremmes de Sienne sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais pontins sur-tout paroissent avoir été presque toujours la demeure des buffles; ce terrain humide et marécageux paroît leur être tellement propre et naturel, que de tout temps le gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence, les papes, de temps immémorial, ont fixé et déterminé une partie de ces terrains qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus savamment, que ma famille, propriétaire desdits terrains, a toujours été obligée, et l'est encore aujourd'hui, par des bulles des papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que

Monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau et les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouveroit, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambra, comme si l'antique *Palus Tritonides* n'étoient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne, que presque tous les

animaux éprouvent des changemens dans leur organisation, en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, et cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou *bosse* est extrêmement commune en Arabie ; la rachétide est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats ; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros, et l'éléphant lui-même, en sont souvent attaqués.....

Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle et particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excrémens du buffle, à peu près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine et les excrémens du chameau *. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille.....

* On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit ; et ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante et musquée des excrémens du buffle.

J'observe encore, au sujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique....

Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant et très-utile n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa et Étienne Bella nous ont laissé des peintures et gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'histoire naturelle, de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connoissance qu'en avoient les Latins, les Grecs, et même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelque

lumière; et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs et des Latins, et que son nom a racine dans ces deux langues *. Quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus : Bubalus, bufalus, buflus*. Il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre poëte du cinquième siècle :

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

Pour le mot *buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap.* 43; de Jule Scaliger,

* M. Caëtani a bien prouvé que le nom de *buffle* peut avoir sa racine dans les deux langues, mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs et les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

Exercitat. 206, n° 3, et de Lindenbrogius, *ad Ammiani lib. XXII, etc.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de la langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens, et du *buffle* des François. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle par un passage de Pline au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière observation sur la langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon est certainement celui de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon, parte I, lib. III, cap.* 22, dit, *vocem græcam* bubalon *esse capræ speciem ;* mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi-bien que d'Aldrovande et de Jonston, qui ont dit la même chose d'après ce philosophe.

Au reste, il est facile de démontrer que la connoissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les interprètes et les commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le *Pentateuque* même. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septante, dans le *Deutéronome*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus*; et, de plus, la tradition constante des Hébreux a toujours été que le jachmur étoit le buffle : on peut voir sur cela la version italienne de la Bible par Deodati, et celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati..... Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des *Rois*, chap. IV, v. 22 et 23, il est dit qu'on en servoit sur la table de Salomon ; et en effet c'étoit une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, et cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux..... *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries ;* mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et sur-tout le premier jour de

leur année, qui tombe toujours en septembre ou octobre, fête qui leur est ordonnée au chapitre 12 de l'*Exode*, verset 14..... Pline l'a dit expressément : *Carnes bubulas additi caules magno ligni compendio percoquunt* (liv. XXIII, chap. 7). Ce texte est formel, et, en le rapprochant de l'usage constant et perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle..... Cet usage des Juifs de Rome est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines ; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, et leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Juvénal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes et usages ; et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition : le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi *multiplication*. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à

leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître et multiplier, selon le passage de la *Genèse* *.

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoissance du buffle, on peut encore la constater par des monumens authentiques. Il est vrai que ces monumens sont rares : mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avoient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote ; mépris qui ne permit pas aux artistes grecs de s'occuper d'un dieu aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'étoit un bœuf ou un buffle..... Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal, le négligèrent également, en sorte que les monumens qui portent

* Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot hébreu *cherub* ne signifie un *chou;* mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un *bœuf,* que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub* par *chérubin,* il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un *chou,* un *bœuf* et un *ange,* si l'on ne savoit que la langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

l'empreinte de cet animal, sont très-rares... Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, qu'il est unique dans Rome, et fait d'ailleurs par main de maître. Il est très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux.....

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, et non à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait, dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'empereur sans lui avoir donné un nom, et que par conséquent ils en avoient connoissance.

La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tête naturelle du buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs statues sur les cadavres mêmes.

Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon. Je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive : mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle étoit connu des anciens; proposition contraire à celle de l'illustre naturaliste, que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, et la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoissance, et qui ne sauroient être indifférentes pour un philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer et publier les merveilles de la Nature.

L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception; ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques plus

délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière : il voit mieux la nuit que le jour, et sa vue est tellement courte et confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'appercevoir qu'il en est tout voisin.....

Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls et d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux marais pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, et, pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, et n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi

un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé est telle, que, sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher étant grand, sur-tout la femelle pour se laisser traire *; et sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son lait, le gardien qui veut traire la buffle, est obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou, s'il est mort, de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque; sans cette précaution, qui prouve, d'un côté, la stupidité de la buffle, et, de l'autre, la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre

* Voyez ce que j'ai dit dans ce volume, page 145, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, et sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main et le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique, du cap de Bonne-Espérance, n'est pas parvenue jusqu'à Rome. D'ailleurs, comme ce volume n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.

petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point téter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonstance de l'espèce de chant, nécessaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron*, tome II), qu'après Moal et les Tartares vers l'orient, « il y a des vaches « qui ne permettent pas qu'on les traie, à « moins qu'on ne chante » ; il ajoute ensuite « que la couleur rouge les rend furieuses, « au point qu'on risque de perdre la vie, si « l'on se trouve autour d'elles ». Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles ; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

La couleur noire et le goût désagréable de la chair de buffle donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités ; mais, au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent ; il a une saveur et une blancheur supérieures à celui de la

vache : cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispendieux ; mais on y fait une grande consommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément *œufs de buffle*, sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buffle ; il est d'une qualité inférieure au premier : le menu peuple en fait grand usage, et les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

Le buffle est très-ardent en amour : il combat avec fureur pour la femelle ; et quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps, et une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles, et néanmoins ne produit qu'un seul petit ; ou si par hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité. Elle produit deux années de suite, et se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge de

quatre ans, et finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, et le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buffle naisse et soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas domté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre..... La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision et amputation. Cette opération paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente et furieuse que le buffle montre aux combats, et en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer..... Peu de temps après la castration, on leur passe un anneau de fer dans les narines..... Mais la force et la férocité du buffle exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on

entrelace dans ses jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, et lui passent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient ensuite les pieds, et l'abandonnent à lui-même : le buffle furieux court de côté et d'autre, et, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau; mais avec le temps il s'accoutume insensiblement, et l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance; on le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe de lui-même par la suite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde : mais alors l'anneau est devenu inutile; car l'animal, déja vieux, ne se refuse plus à son devoir.....

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissemens publics, sur-tout en Espagne. Aussi les seigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres, n'y emploient que ces animaux...... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée, et rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit

l'homme avec acharnement jusque dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente même aux fenêtres, d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux.

J'ai souvent été témoin de ces chasses, qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de se présenter dans l'arène; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue et la fureur du buffle, dans ces sortes de chasses, le fait suer beaucoup; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant, et ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte.....

Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant, et, la rumination étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avoit déja été faite par Aristote, dans lequel on lit: *Nullum cornutum animal pedere....*

Le terme de la vie du buffle est à peu près

le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière ; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, et de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitans de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, et dans le Patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées et fort estimées : la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles et des couvertures de coffres et de malles ; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, et qu'elle prend facilement l'eau.....

Dans toute l'étendue des marais pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de cîterne, et

c'est l'un des fiefs de ma famille..... Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits et les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus.....

Quoique le buffle soit un animal fort et robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur, comme de l'excès du froid; aussi, dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre et l'eau, et dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très-froids.

Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce, et dont il n'est attaqué que dans ses premières années.... Cette maladie s'appelle *barbone ;* expression qui a rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge et sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès et de la fin de cette maladie; je me suis même fait accompagner d'un chirurgien et d'un

médecin, afin de pouvoir l'étudier, et acquérir une connoissance précise et raisonnée de sa cause, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte et systématique : mais ayant été averti trop tard, et la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déja cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique et de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles...

Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier ; l'animal refuse ensuite toute nourriture ; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, et quelquefois aussi le corps se gonfle en entier ; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière ; la langue est en partie hors de la gueule, et est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors.....

Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles ; car en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie, et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque

tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année, en sont attaqués ; et s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous ; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, et même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades. Enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper; car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, et il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucun de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, et ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire ; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours, périssent assez souvent presque tous, au lieu que ceux qui n'en

sont attaqués que dans les trois derniers jours, échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation.....

Elle n'a point de saison fixe ; seulement elle est plus commune et plus dangereuse au printemps et en été qu'en automne et en hiver..... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle ; ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle et de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur et la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion : les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, et meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse,

cette maladie se manifeste moins que dans les années humides; et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède : on les conduit sur les montagnes, où la pâture est moins abondante que dans la plaine; ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur ont pu suggérer leur bon sens naturel et leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal : mais tout a été inutile; la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble et séparément; la mortalité est toujours la même : le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, et encore est-il presque insensible.....

La chair des buffles morts du *barbone* est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du gouvernement, qui a ordonné,

sous des peines très-sévères, de l'enterrer, et qui a défendu d'en manger.....

Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons et chevreaux; ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux, qui ont les mêmes symptômes, et bientôt la même fin. . . . . . Et même le cochon est sujet à la prendre; il en est attaqué de la même manière et dans le même temps, et il en est souvent la victime. Il y a cependant quelque différence, à ce sujet, entre le buffle et le cochon. 1°. Le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre. 2°. Il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été attaqué, et le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroisse-

ment. 3°. L'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, et encore au-delà : mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, et ce n'est que par sa communication avec les buffles qu'il en est attaqué.

Le barbone étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, et étant en même temps si meurtrière, que sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur première année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine, il seroit de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles.... Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière. »

Quoique ce Mémoire de Monsignor Caëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé, à regret, un grand nombre de digressions très-savantes, et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoissance des instructions qu'il m'a fournies. Sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines dans les langues grecque et latine, du nom du buffle; et les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs et dans les monumens anciens tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre

maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles, beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce volume le Mémoire de M. Caëtani, et que lui-même ne sera point fâché de paroître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déja dit qu'il seroit fort à desirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissans qu'utiles : je suis persuadé que leur multiplication réussiroit dans nos provinces où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saone, aussi-bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles et des landes de Bordeaux. L'impératrice de

Russie en a fait venir d'Italie, et les a fait placer dans quelques unes de ses provinces méridionales; ils se sont déja fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la nouvelle Russie. M. Guldenstaedt dit que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, et sur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS *.

M. de Musly, major d'artillerie au service des États généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses quarrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par-dessus, et maçonnées de pierre de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a

* Tome III, page 17.

des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, et dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, et, les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois

mois après ils ont déja quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paroît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoît plus. Ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute ; ensuite il se repose deux fois aussi long-temps sur la femelle et sans s'en dégager ; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible : mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses qui étoient autrefois dans la ville, ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés

pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verds, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, sur-tout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; et quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres.

Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines; et après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

L'ourse en question, que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il seroit à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au mont Jura sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils des-

cendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher et de l'odorat, très-bons *. »

En Norvége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup; les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, sur-tout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre,

* Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, et l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

au moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique; il étoit d'un très-beau noir, et le poil étoit doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu plus alongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride.

« Cet ours, dit la relation, ne pesoit que

quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large. La graisse étoit épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris *. »

* Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1767.

ADDITION A L'ARTICLE

DE L'OURS BLANC *.

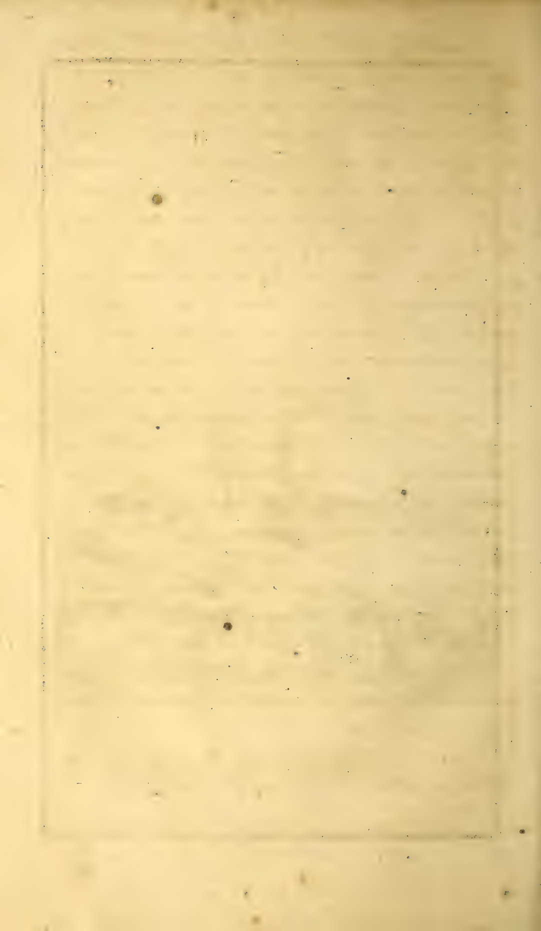
Je donne ici la figure de l'ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce dessin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de

* Tome VII, page 304.



L'OURS DE MER.

J Pauquet S.



l'ours de terre ; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs il paroît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Vera dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur; ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce

qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglois. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandois au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la nouvelle Zemble un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur; en sorte que, tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.



LE LAMA .

J. Pauquet S.

DU LAMA.

Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773: il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant; et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le repré-

sentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante; et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légéreté que la Nature a refusé au chameau. Ses oreilles longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs, et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est

plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée audevant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminans ; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte,

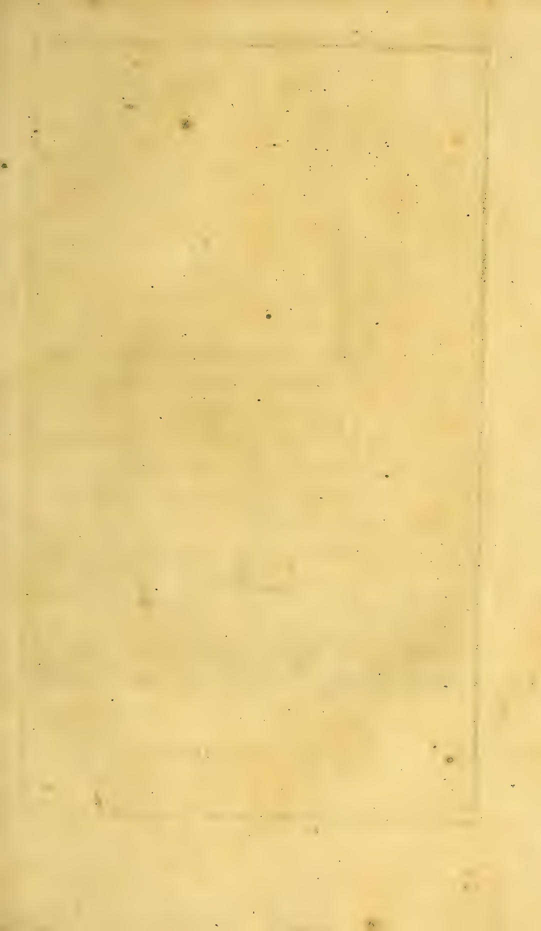
sur le dos, et y forme une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte: cette queue ressemble à une houppe; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du lama...........	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant...	3.	3.	».
Hauteur du train de derrière..	3.	6.	».
Hauteur du ventre au-dessus de terre......................	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput..........	».	11.	».

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant ; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore

Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.





LA VIGOGNE.

J. Pauquet S.

DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat ; cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1.	8.	».
Longueur de la tête	».	6.	6.
Longueur des oreilles	».	4.	3.
Largeur des oreilles	».	1.	5.
Grandeur de l'œil	».	1.	4.
Distance entre l'œil et le bout du museau	».	3.	9.
Longueur de la queue avec sa laine	».	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama ; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légéreté, même dans l'état de repos ; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama ; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive ; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur ; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est applati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris ; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues, et se terminant en pointe ; elles sont

nues en dedans, et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit; elle cherchoit même à

mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière ; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et de la vigogne, tome VI, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent ; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le

marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France; et il seroit très à desirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot

pour désigner tout animal laineux : cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long ; il a le pied fourchu comme les bœufs ; son cou a trente à quarante pouces de long ; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps ; celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

Cet animal est originairement sauvage ; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids ; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

Depuis que les Espagnols ont introduit

dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué ; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, sur-tout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes ; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni ne galope ; mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin ; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama ; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. Sa laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama ; aussi est-elle plus estimée.

La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine: celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les

vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas. . . . . On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper ; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état, il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries; mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les

chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les vigognes ; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage ; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica ; là on les embarqueroit pour l'Europe : mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événemens, qu'il seroit peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans

la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de descendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il seroit difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata ; ce bâtiment, qui seroit chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour ; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-

Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en France...... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse.... On pourroit même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du vaisseau, il faudroit ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles,

ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission..... Cela seroit d'autant plus facile, que les vaisseaux françois qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du Bresil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui auroit contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les Jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguai, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissemens. »

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le

bien public. Il a donc cru devoir consulter sur ce Mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propose, comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

Les *lamas* ainsi nommés par les Péruviens, et *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables) ; le point essentiel est leur toison : non seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'au-

teur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard, ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière; cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*; et peut-être nos herbes de pâturages

n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec de la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire, de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le Mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

A le considérer comme animal de mon-

ture, son pas est si doux, que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins (page 213).

Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit « que quoique cette laine soit plus belle que « celle de nos brebis, et aussi douce que la « soie, on l'emploie aux mêmes usages aux- « quels nous employons le crin » (*ibidem*).

L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisqu'avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne (*ibidem*).

La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et de toutes sortes d'herbes, garantit celle

qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, foible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur (page 214).

La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asyle domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn, me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du sud par Arica, Cusco ou Potosi; et la véritable route pour

amener ces animaux précieux, seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les amèneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

1°. On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

2°. Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser

ces animaux ? et les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence ? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3°. C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe ; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands et continuels pour des animaux délicats et aussi dépaysés.

4°. Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques uns de nos gramens ou de nos joncs : mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même ; il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

5°. Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la Nature, et que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

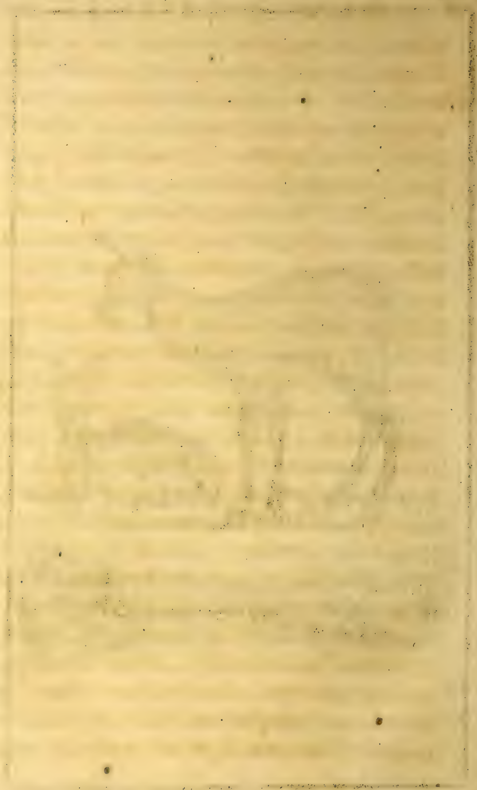
DU MUSC.

Nous donnons ici la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après la nature vivante. Cette figure manquoit à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrillière, à l'Hermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de mal-aise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le



LE MUSC.

J Pauquet S.



tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une *égagropile*, c'est-à-dire, par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avoit détaché en se léchant et qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'académie des sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc ; mais il en répandoit une assez forte en été, sur-tout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans

tous ses mouvemens ; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière ; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe ; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie ; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux ; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus, de poil noir roussâtre mêlé de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu ; il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux : mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est

mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds ; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits ; ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, et qui sont situés au talon : les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur ; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps, est noirâtre, mélangé de teintes fauves, et même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et sur-tout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire, ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant, et de forme

alongée, et n'ont aucune odeur, et le parfum que l'animal répand dans sa cabane, n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvemens, et il paroissoit se plaire à sauter et à s'élancer contre un mur, qui lui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'académie des sciences un bon Mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes de Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce

que sa chair est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoissance de ce parfum, puisqu'Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle.....

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc, qui se répandoit de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'apperçus, je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légéreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvemens, que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminans, en ce qu'il a les pieds four-

chus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au-dehors des lèvres.

La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux : mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière ; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière ; leur bord postérieur est tranchant . . . . . Je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer.....

Le porte-musc n'a point de cornes ; les oreilles sont longues, droites et très-mobiles ; les deux dents blanches qui sortent de la gueule, et les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physio-

nomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil sont peu apparentes ; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité ; le reste est blanc et paroît plus ou moins à différens aspects..... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une sorte de livrée, qui disparoîtra lorsque l'animal sera plus âgé ; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du roi par M. le Monnier, médecin du roi, de la part de madame la comtesse de Marsan..... Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle ; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant, que je viens de

décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale alongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril: je n'ai vu, sur le porte-musc vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher..... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du roi; mais cette poche est desséchée: il m'a paru que si elle étoit dans son état naturel, elle auroit au moins un pouce et demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse..... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte, dans le quatrième volume des *Mémoires de l'académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au-devant et un peu à droite du prépuce.....

Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre, et qui enferme le musc ; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation ..... il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-musc.

Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal : il en diffère, en ce qu'il est beaucoup plus grand ; car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires ; le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces

deux animaux pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle : la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-musc que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce..... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblans à ceux des animaux ruminans, sur-tout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf

qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

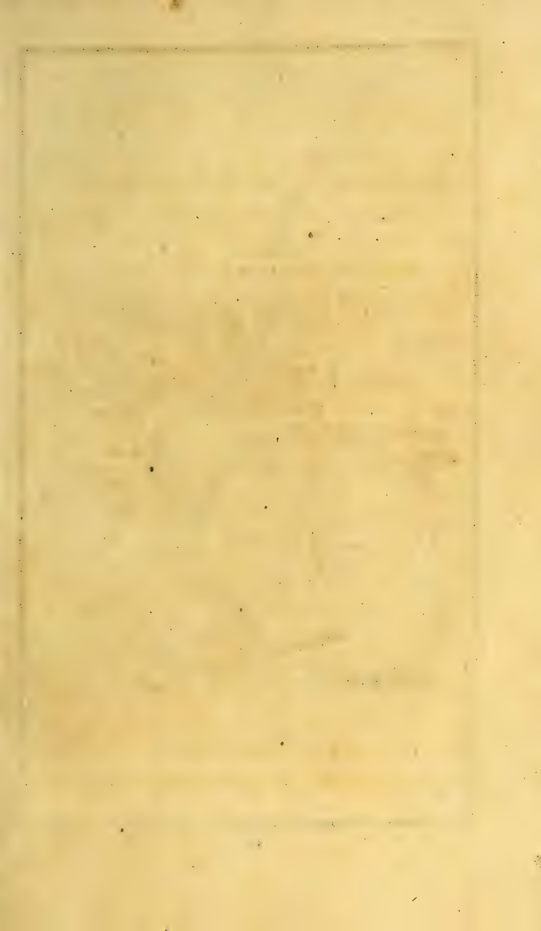
Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant, ne savent pas s'il rumine : je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même ; mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc. etc. »

ADDITION A L'ARTICLE

DE LA GIRAFE *.

Nous donnons ici la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi la figure des cornes de cet animal. Nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou, si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à

* Tome VI, page 26.



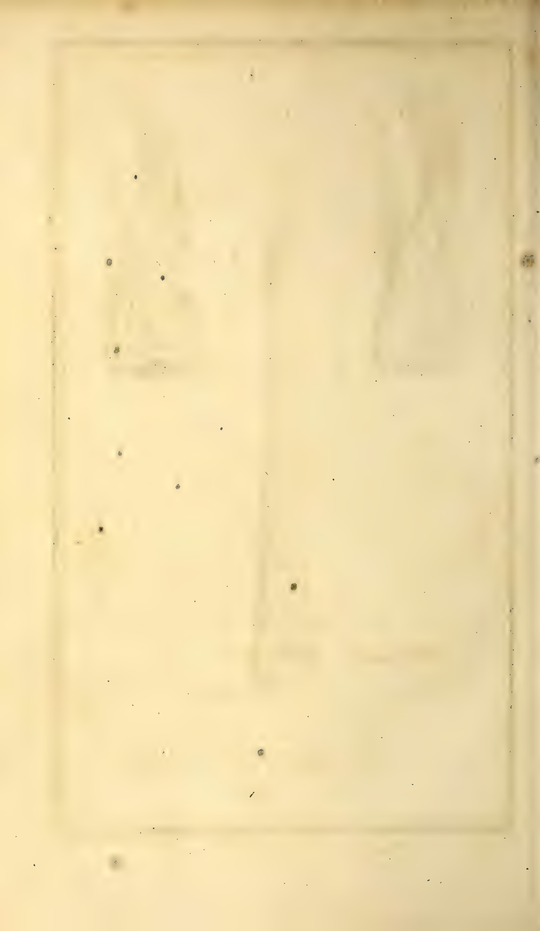


LA GIRAFFE.

J Pauquet S.

CORNES DE LA GIRAFFE.

J Pauquet S.





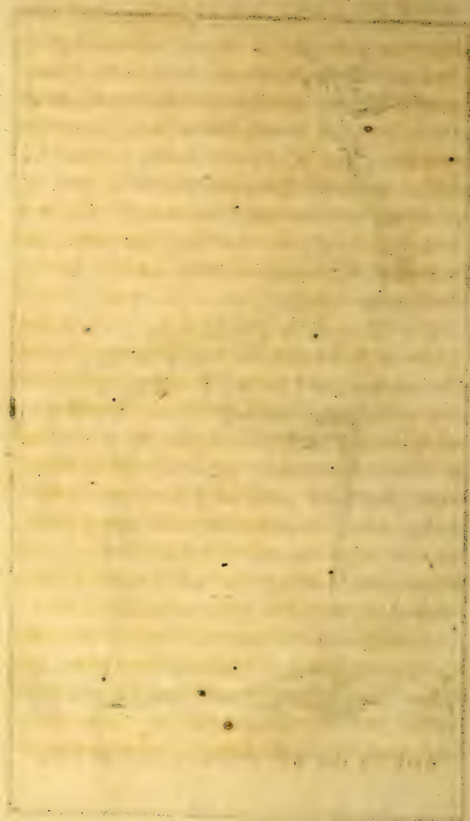
LA GIRAFFE

J. Pauquet S.



SQUELETTE DE LA GIRAFFE.

J. Pauquet S.



une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la figure 14. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'académie des sciences :

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois « ici une jeune girafe empaillée, et vous « m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de « Buffon, de connoître la nature de ses cornes; « cela m'a déterminé à en faire couper une, « que je vous envoie pour vous en donner « une uste idée. Vous observerez que cette « girafe étoit fort jeune. Le gouverneur du « Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle « avoit été tuée couchée auprès de sa mère. « Sa hauteur n'est en effet que d'environ six « pieds, et par conséquent ses cornes sont « courtes et n'excèdent guère la hauteur de « deux pouces et demi; elles sont couvertes « par-tout de la peau bien garnie de poils, et

« ceux qui terminent la pointe sont beau-
« coup plus grands que les autres, et forment
« un pinceau dont la hauteur excède celle de
« la corne. La base de ces cornes est large de
« plus d'un pouce : ainsi elle forme un cône
« obtus. Pour savoir si elle est creuse ou
« solide, si c'est un bois ou une corne, je
« l'ai fait scier dans sa longueur avec le mor-
« ceau du crâne auquel elle étoit adhérente;
« je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse,
« sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore
« acquis toute sa consistance. Sa contexture
« est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit
« formée de poils réunis comme celle du rhi-
« nocéros, et elle ressemble plus à celle du
« bois d'un cerf qu'à toute autre chose ; je
« dirois même que sa substance n'en diffère
« point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on
« m'a donnée depuis quelques jours pour
« une corne de girafe, et qui m'a été envoyée
« sous ce nom, en fût véritablement une.
« Elle est droite, longue d'un demi-pied,
« et assez pointue : on y voit encore quel-
« ques vestiges de la peau dont elle a été
« recouverte, et elle ne diffère du bois d'un
« cerf que par la forme. Si ces observations

« ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec « plaisir ces deux cornes, pour que vous « puissiez les examiner avec M. de Buffon. « Je dois encore remarquer par rapport à cet « animal, que je crois qu'on a exagéré en « parlant de la différence qu'il y a entre la « longueur de ses jambes de devant et celles « de derrière ; cette différence est assez peu « sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique: ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le « plus curieux que l'Afrique produise. Il a « vingt-cinq pieds de longueur du bout de la « tête à la queue. On lui a donné le nom de « *chameau - léopard*, parce qu'il a quelque « ressemblance au chameau par la forme de « sa tête, par la longueur de son cou, etc., « et que sa robe ressemble à celle des léo- « pards par les taches dispersées aussi réguliè- « rement. On en trouve à quatre-vingts lieues « du cap de Bonne-Espérance, et encore « plus communément à une profondeur plus « grande. Cet animal a les dents comme les « cerfs : ses deux cornes sont longues d'un « pied ; elles sont droites et grosses comme « le bras, garnies de poil, et comme cou- « pées à leurs extrémités. Le cou fait au moins « la moitié de la longueur du corps, qui, « pour la forme, ressemble assez à celui du « cheval. La queue seroit aussi assez sem- « blable ; mais elle est moins garnie de poil « que celle du cheval. Les jambes ressemblent « assez à celles d'un cerf ; les pieds sont garnis « de sabots très-noirs, obtus et écartés. « Quand l'animal saute, il lève ensemble les « deux pieds de devant, et ensuite les deux

« de derrière, comme un cheval qui auroit « les deux jambes de devant attachées : il « court mal et de mauvaise grace; on peut « très-aisément l'attraper à la course. Il « porte toujours la tête très-haute, et ne se « nourrit que des feuilles des arbres, ne « pouvant paître l'herbe à terre, à cause de « sa trop grande hauteur. Il est même forcé « de se mettre à genoux pour boire. Les fe- « melles sont en général d'un fauve plus « clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y « en a aussi de presque blancs, les taches sont « brunes ou noires. Voici les dimensions d'un « de ces animaux, dont les peaux ont été en- « voyées en Europe. »

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la tête	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	»

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, tome XIII, page 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé, dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune

girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première *, et il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tétoit encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans

* Tome XIII de cet ouvrage, édition de Hollande, in-4°.

toute leur longueur de la peau de l'animal, et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur ; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs : ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au-dedans un tissu spongieux ; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme

celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des

jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons; ce qu'il ne paroît pas que la girafe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils roussâtres,

de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là, elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.........	5	7	6
Hauteur du train de devant.......	4	5	»
Hauteur du train de derrière.......	4	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.....................	»	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux......	»	9	5
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux...............	1	5	9
Contour de l ouverture de la bouche	»	11	6
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure...............	»	3	»
Distance entre les naseaux........	»	1	2
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite.................	»	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....................	»	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes.....................	»	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres..............	»	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes....................	»	3	6

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur des cornes............	»	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas......................	»	1	9
Distance des cornes aux oreilles...	»	2	9
Longueur des oreilles.............	»	6	»
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	»	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas...................	»	4	6
Longueur du cou...............	2	4	8
Circonférence près de la tête......	1	»	»
Circonférence près des épaules....	2	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière......................	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue..	1	3	3
Circonférence à son origine.......	»	7	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.................	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.................	3	1	2
Longueur des sabots.............	»	4	1
Hauteur des sabots..............	»	2	7

	pieds.	pouc.	lign.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant..............	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.............	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....................	1	»	»

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description : mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai

seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe ; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras ; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées etoient adhérentes au crâne sans

être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims: ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA GIRAFE.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes ; et quoique la figure que nous avons donnée de cet animal, soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'in-

térieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes ; et les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver; nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas ;* l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes ; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abissinie, et même dans la haute Égypte.

Lorsque ces animaux sont debout et en

repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur ; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette

cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces inter-

valles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds ; le cerveau est très-petit ; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces ; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure ; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles ; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillans, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déja pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisembla-

blement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en-dessus d'une cri-

nière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée ; il s'abaisse ensuite ; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs applatis, très-forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-

devant que par-derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible ; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit ; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers ; et ce n'est que quand ils sont aux abois, qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre : mais en général les mouvemens de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-long-temps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différens usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une girafe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement..........................	15	2	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue	13	6	»
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne	5	7	7
Longueur en suivant la courbure	5	10	»
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite	9	11	»
Hauteur en suivant la courbure	10	4	»
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite	8	2	»
Hauteur suivant la courbure	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière	5	»	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	10	»	»
Circonférence derrière les jambes de derrière	8	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les			

	pieds.	pouc.	lign.
éminences qui sont entre les cornes et les oreilles...........	2	4	4
Distance entre le bout du museau et le milieu des yeux..........	1	6	6
Longueur des yeux...............	»	2	4
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension........	»	3	»
Longueur dans sa plus courte dimension......................	»	1	»
Longueur des cornes.............	»	7	»
Circonférence des cornes à leur base	»	11	»
Circonférence des cornes près du sommet......................	»	7	»
Distance entre les bases des cornes	»	2	»
Distance entre leurs extrémités....	»	4	»
Longueur des oreilles............	»	9	»
Circonférence des oreilles près de leur base.....................	»	10	»
Circonférence de la tête devant les cornes	3	7	4
Circonférence derrière les dents incisives......................	1	8	»
Longueur du cou................	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête	2	6	6
Circonférence du cou à son milieu.	3	»	»
Circonférence près des épaules....	5	3	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la queue et de ses crins	4	3	»
Longueur de la poitrine en ligne droite	1	7	»
Longueur de la partie postérieure du corps	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude	3	2	3
Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule	2	7	3
Circonférence de la jambe de devant à l'endroit où elle est le plus mince	1	2	»
Circonférence à son milieu au-dessus du coude	1	10	»
Circonférence près du corps	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux	2	10	3
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur	3	11	3
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince	1	1	6
Circonférence à son milieu au-dessus du genou	2	»	»
Circonférence près du corps	5	»	»

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur de la partie antérieure des sabots	»	4	»
Hauteur de leur partie postérieure	»	1	»
Longueur de la plante du pied de devant	»	9	»
Sa largeur	»	6	
Longueur de la plante du pied de derrière	»	8	»
Sa largeur	»	5	9

Dimensions des différentes parties du squelette de la girafe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conservé dans la figure que nous en donnons ici, la représentation d'un très-fort ligament qui sert à l'animal à soutenir et diriger son cou : ce ligament s'étend le long des vertèbres dorsales au-dessus de leurs apophyses épineuses ; il est adhérent à toutes les cervicales , et il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au-dessous de l'atlas.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput....................	2	1	2
Sa circonférence près des cornes...	3	1	3
Sa circonférence où finissent les os du nez......................	»	11	9
Longueur de la mâchoire inférieure	1	7	10
Longueur de ses branches........	»	9	»
Largeur des dents mâchelières supérieures....................	»	1	»
Largeur des dents mâchelières inférieures......................	»	»	8
Largeur de l'ouverture des narines.	»	5	11
Le plus grand diamètre des orbites	»	3	»
Distance entre les orbites et l'extrémité des os du nez............	»	10	»
Longueur des cornes............	»	7	6
Circonférence de leurs bases......	»	9	10
Circonférence de leur extrémité arrondie	»	6	3
Circonférence au-dessous de cet arrondissement.................	»	6	»
Hauteur du tubercule qui est sur le front........................	»	2	»
Longueur de sa base............	»	3	11
Longueur du cou...............	5	3	6

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de l'atlas.............	»	5	»
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince..................	»	8	2
Longueur de la troisième vertèbre du cou, qui est la plus longue..	»	11	»
Longueur de la septième, qui est la plus courte..................	»	8	8
Circonférence de cette dernière vertèbre........................	1	3	»
Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'à l'os sacrum	4	»	»
Longueur de l'os sacrum.........	»	9	»
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccix, qui sont le commencement de la queue...........	»	11	»
Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue..	»	10	»
Largeur de la partie la plus large des os des hanches............	1	4	3
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin....	2	4	»
Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin...........	1	1	6
Diamètre de sa plus petite ouverture........................	»	10	1
Diamètre de la cavité cotyloïde...	»	3	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du trou ovalaire........	»	3	2
Sa largeur........................	»	2	4
Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale...	»	9	»
Longueur de celle de la seconde vertèbre........................	1	1	»
Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue...........	1	3	»
Longueur de celle de la quatrième	1	1	6
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos...............	»	4	6
Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires.......................	»	4	»
Longueur de celle de la seconde...	»	4	6
Longueur de celle de la troisième..	»	4	7
Longueur de celle de la cinquième et dernière des vertèbres lombaires.......................	»	2	10
Longueur du sternum............	2	»	»
Longueur de la longue côte, suivant la courbure.............	3	»	»
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum........	»	8	»
Largeur de la grosse côte.......	»	2	»

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur de l'omoplate.........	2	2	»
Largeur de sa base.............	»	9	»
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.....................	»	9	6
Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé..................	»	2	»
Diamètre de la cavité glénoïde.	»	3	4
Longueur de l'humérus...........	1	6	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....................	»	7	8
Longueur de l'os du coude	2	7	5
Longueur de l'olécrâne..........	1	»	»
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince.........	»	8	6
Longueur du canon de la jambe de devant.......................	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince :....................	»	7	10
Longueur du fémur..............	1	8	»
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....................	»	8	9
Longueur du tarse..............	»	7	»
Longueur du tibia..............	1	11	»
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.....................	»	9	»
Longueur du canon de la jambe postérieure...................	2	4	6

	pieds.	pouc.	lign.
Sa circonférence à l'endroit le plus mince........................	»	7	»
Longueur de la rotule...........	»	3	6
Sa plus grande largeur..........	»	3	»
Épaisseur de la rotule...........	»	2	»
Longueur des os sésamoïdes	»	»	6
Longueur de la première phalange des doigts....................	»	4	6
Longueur de la seconde phalange.	»	2	1
Longueur de la troisième phalange.	»	3	4

DU TAPIR*,

OU

MAÏPOURI.

Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici une seconde figure du tapir qui est plus exacte que celle du volume V, planche 13, laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine : celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère; car, après son arrivée, il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre

* Voyez l'article du *tapir* ou *maïpouri*, tom. V, page 108.

LE TAPIR *ou* MAÏPOURI.

J Pouquet S

les mains du sieur Rugieri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant ; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage

des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation ; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer : mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse ; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues ; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux ; et il

est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais*, parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste,

* Un voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt; c'étoit un tapir qui venoit de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point; il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre, et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement. Ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près ; car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit : non seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre ; et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques uns à Cayenne en domesticité ; ils vont par-tout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits ; ils aiment qu'on les caresse, et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison ; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût ; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'académie des sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon,

approche en général de celle du cochon ; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes. Il est couvert de poils plus gros, plus longs, que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps ; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu alongée, les yeux sont petits et très-noirs ; les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon. Il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat ; il s'en sert, comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long ; elle est presque sans poils.

Le poil du corps est d'un brun légèrement

foncé. Les jambes sont courtes et grosses; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois · tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse. La tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau. Les mâchoires sont fort alongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans... Cependant le maï-

pouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, sur-tout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un ballon... Cet estomac répond à la panse du bœuf: mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct, de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paroissent plus minces. Enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un

tapir ou maïpouri vivant; il avoit bien supporté la mer, et étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade et mourut: on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du roi, d'en faire l'ouverture, et d'examiner les parties intérieures; chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'académie des sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé es résultats. Enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel: c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet

animal. La capacité en étoit, à la vérité, fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits ; mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple et unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près, comme celui du tapir, par deux étranglemens qui semblent, au premier coup d'œil, en indiquer trois *.

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant ; car nous pouvons

* Voyez tome IV de cette Histoire, page 51.

encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle; les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des

mamelles. Les testicules sont très-gros, et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun..... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau ; mais, lorsqu'elle est en érection, elle sort toute entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées, avoit six pieds de longueur, et paroissoit n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien grosses ; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument. La vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre ; chaque mâle suit une femelle, et c'est-là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule. Le temps de la gestation est de dix à onze mois; car on en voit de jeunes dès

le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux ; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière, ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement : mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre ; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson ; sa nourri-

ture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et sur-tout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture ; cependant il se promène le jour, sur-tout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines ; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal, très-solitaire, est fort doux et même assez timide ; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, sur-tout quand il est blessé ; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton ; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié ; il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes ; il le suivoit comme un chien suit son maître, et paroissoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit; il lui léchoit les mains ; enfin il alloit seul se pro-

mener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à là campagne en toute liberté, et revenir chaque soir : néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avoit attaché; il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le soir même il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps; car, environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane, et se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la

plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien, qui étoit à mon service, dit M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois ; il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitoit très-bien leur cri : s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de suite ; et alors le chasseur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché ; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs, et tâchoit d'en découvrir quelqu'un, et de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner ; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux

est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure, et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du Mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un: j'espère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force; il ne

s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligamens larges; au moyen de laquelle membrane, les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les

jeunes femelles, que dans celles qui avoient porté ; car j'en ai disséqué qui avoient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étoient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paroissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac étoit situé de manière qu'il paroissoit également étendu à droite comme à gauche ; la poche s'en terminoit en pointe, moins alongée que dans le cochon, et il y avoit un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisoit une espèce d'étranglement, et la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite : le colon avoit beaucoup d'ampleur ; il étoit plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu : la grande circonférence de l'estomac étoit de trois pieds un pouce ; la

petite circonférence, de deux pieds six lignes.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur du foie	»	11	»
Épaisseur du foie.	»	3	6
Largeur du foie.	1	1	»
Il n'y avoit point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.	1	6	»
Largeur de la rate	»	2	2
Épaisseur de la rate	»	1	»
Hauteur du cœur.	»	5	»
Circonférence du cœur	1	2	»
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte.	»	1	»
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum. . .	38	2	»
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros. .	»	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits	»	3	2
Longueur du cœcum.	1	10	»
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	2	4	10

	pieds.	pouc.	lign.
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1	9	»
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	»	7	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1	»	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit	»	7	6
Centre nerveux	»	4	»
Longueur des reins	»	8	»
Largeur des reins	»	4	8
Épaisseur des reins	»	1	»
Diamètre de la vulve	»	1	»
Longueur du vagin	»	11	6
Longueur du corps de la matrice	»	2	6
Longueur des cornes de la matrice	»	11	»
Grande circonférence de la vessie	2	8	8
Petite circonférence de la vessie	1	10	4
Longueur de l'uretère	»	5	6
Circonférence de l'uretère	»	2	6
Longueur des testicules ou ovaires	»	9	»
Largeur des testicules	»	»	6
Épaisseur des testicules	»	»	1 ½
Longueur de la langue	1	2	»
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus	5	1	»

	pieds.	pouc.	lign.
Hauteur du train de derrière. . . .	2	8	4
Hauteur du train de devant.	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection, et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, et sur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'isthme de Panama; et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes auroit convenu à la

nature de cet animal, puisque Samuel Wallis et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS

(M. le professeur ALLAMAND)

A L'ARTICLE DU TAPIR,

Volume V, page 108.

QUOIQUE les tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale où les Européens ont des établissemens, et qu'on en voie quelquefois dans les basse-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *cheval marin*, et dont un peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques curieux,

mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *, non plus que les autres naturalistes qui en ont parlé dans l'histoire qu'il en a donnée ; il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave et par Barrère, et de citer ce qu'en ont dit les voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne une idée passable ; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, et qui a été copiée par Pison ; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires ; et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux

* Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit ; mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie, est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la planche IX [1]. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles [2]. La planche X représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon, ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien faire de mieux que de la rapporter tout comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache,

[1] Tome XV, édition de Hollande.

[2] M. Allamand a raison pour cette ancienne figure; mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes.

comme le disent quelques voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre, si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille ; il est arqué vers la partie postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son pelage est d'un brun foncé, qui est le même par tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'appercevoir qu'il y a des poils, qui ne sont pas plus grands que du duvet ; il en a très-peu aux flancs, et ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce et demi de hauteur, et roides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités. Cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, et de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse et relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes, et bordées, dans leur contour, d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits, et placés à une distance

presque égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à peu près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi; et c'est là où sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement: mais il peut l'alonger presque d'un demi-pied, et même la tourner de côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente; mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt; il saisit avec la partie inférieure de son nez alongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrois, et qui paroissoient

être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe; c'est son nez, qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre; car, quand il l'alonge en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure: en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair: on peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'alongement et de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les alimens qu'il a saisis.

Les jambes du tapir sont courtes et fortes: les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur; il est placé plus haut et il est plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus et plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent et renferment toute l'extrémité des doigts ; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles. La

queue mérite à peine ce nom ; ce n'est qu'un tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en dessous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, et sont par-tout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs. Comme c'est là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer.

Cet animal est fort doux : il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge ; il les suit familièrement, sur-tout s'ils ont quelque chose à lui donner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives : il ne les découvroit pas assez long-temps pour que je pusse m'assurer de leur nombre ; et quand je voulois lui relever son nez pour les mieux voir, il secouoit fortement la tête, et m'obligeoit de lâcher prise. Il m'a semblé cependant

qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire, très-bien arrangées *, et de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire. Les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur, et ne sortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon sembleroit le faire croire. Quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les appercevoir.

Voici les dimensions de ces principales parties :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	2	»
Hauteur du train de devant....	2	3	»
Hauteur du train de derrière...	2	6	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles....................	1	2	»
Longueur des oreilles.........	»	3	6
Distance des yeux aux oreilles..	»	4	6

* M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir; mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du cou près de la tête	2	»	»
Circonférence du cou près des épaules	2	8	»
Longueur de la queue	»	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre	1	2	»
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière	»	1	6

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, et voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, etc. : elle aime sur-tout les pommes, qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des

carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excrémens, quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit. Elle est fort douce. Elle ne fait entendre aucun son de voix : l'homme qui la fait voir, dit que, quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu qui ressemble à une sorte de sifflement. Le mâle qui est dans la ménagerie du prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts, ou presque nuls, sur le dos ; elle en a quelques uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement, là où elle devroit être, quelques poils éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La crinière seroit-elle une marque qui différencieroit les sexes, comme cela se voit dans le lion et dans d'autres animaux ?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas ; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, et elles se referment quand elle le retire. La même chose arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ses dents ; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien, et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir : aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée (planche X) *.

Voici les dimensions de cette femelle :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	1	»

* Voyez le tome XV de cet ouvrage, édition de Hollande.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.....	2	8	»
Hauteur du train de derrière...	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles.	1	2	»
Distance des yeux aux oreilles...	»	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.......	1	3	»
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles...........	2	3	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....................	»	1	2
Longueur des oreilles..........	»	3	6
Largeur des oreilles...........	»	3	»
Circonférence des oreilles près de la tête..................	»	7	»
Distance entre les oreilles......	»	6	»
Circonférence du cou près des épaules...................	2	10	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant........	3	9	»
Circonférence du milieu du corps.	4	3	»
Circonférence devant les jambes de derrière................	4	»	6
Longueur de la queue..........	»	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine..........	1	2	»

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur des jambes de derrière.	1	4	»
Circonférence des jambes de devant.	»	8	6
Circonférence des jambes de derrière.	»	8	»
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière.	»	1	8
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant.	»	1	3

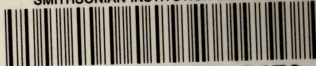
Dans nos colonies américaines on donne le nom de *buffle* aux tapirs, et je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom.

Fin du tome huitième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6479